

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION\*:**

- En procédant au paiement de son inscription par le mode PayPal sur le site Web <http://www.creer-sa-reussite.com> le participant confirme sa participation à l'atelier ou conférence selon la ville qu'il aura choisie et ce paiement devient la confirmation de son inscription. Créer-sa-reussite.com s'engage à transmettre les coordonnées pour se rendre à l'endroit où se déroulera l'activité dans les meilleurs délais avant la date de début de l'activité.
- Advenant que le participant ne puisse participer à l'atelier ou à la conférence le jour prévu, aucune remise en argent ne pourra être effectuée. Cependant, en compensation d'une journée d'atelier où le participant avait prévu assister, une consultation de coaching de 30 minutes par Audrey Bérubé pourrait être octroyée au participant qui en fait la demande écrite.
- Le participant bénéficie d'un rabais à condition de payer à l'intérieur des dates proposées sur la page d'inscription. Sinon, ce sera le plein tarif après les dates mentionnées. Si le participant ne paye qu'à l'entrée le jour de l'activité, le mode de paiement accepté est en argent comptant seulement.
- Advenant que l'activité ne puisse avoir lieu à cause de forces majeures, Audrey Bérubé s'engage à rembourser chaque participant du montant déboursé par celui-ci selon l'activité qu'il avait prévu assister.

TOURNÉE « FEELING GOOD » Québec/Europe  
Avec Audrey Bérubé

- Créer-sa-reussite.com ne prend pas en charge les repas, ni l'hébergement qui restent à la charge du participant, le cas échéant.
- Les inscriptions peuvent cesser en tout temps, advenant le nombre maximum de participants atteints selon chaque ville. Un message à cet effet sera indiqué sur le site <http://www.creer-sa-reussite.com> le cas échéant.



---

**Si à la suite de l'atelier d'une journée vous n'êtes pas satisfait des enseignements reçus, je vous rembourse intégralement votre paiement sans questionnement ou justification de votre part.**

*Audrey Bérubé*

**\*Ces conditions prévalent du 29 septembre 2012 au 30 octobre 2012.**